

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Septembre-octobre 1983

Afrique

Missions du délégué général

M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, a séjourné du 12 au 14 septembre au *Mozambique*, où il a eu des entretiens avec les autorités au sujet des activités du CICR dans le pays. Il a rencontré notamment des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Santé, ainsi que le président et le secrétaire général de la « Croix-Rouge mozambicaine ».

M. Bornet s'est rendu également au *Zimbabwe*, où il a présidé, du 15 au 20 septembre, une réunion des chefs de délégations du CICR en Afrique australe.

A partir du 26 octobre, le délégué général a effectué une mission de deux semaines en *Angola*, où il a discuté avec les autorités des problèmes relatifs à l'action d'assistance du CICR.

Angola

Le 28 septembre, 21 ressortissants portugais, captifs de l'UNITA (« Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola »), ont été remis, dans le sud de l'Angola, à une équipe du CICR composée de deux délégués et d'un médecin. Les personnes libérées (10 hommes, 5 femmes et 6 enfants) ont ensuite été transférées, à bord d'un avion affrété par le CICR, jusqu'à Johannesburg (Afrique du Sud), où elles ont été prises en charge par les représentants consulaires du Portugal.

Au cours de cette opération, les délégués du CICR ont également visité 20 ressortissants tchécoslovaques, qui faisaient partie d'un groupe capturé par l'UNITA en mars dernier. Les captifs ont pu échanger des messages avec leurs familles par l'intermédiaire des délégués.

Activités d'assistance

L'action d'assistance du CICR sur le Planalto en faveur des populations civiles déplacées a continué d'être tributaire des conditions de sécurité. En septembre, quelque 17 000 personnes ont bénéficié de 307 tonnes de secours (vivres, vêtements, et surtout semences) à Bié et de 35 tonnes à Huambo. En octobre, le total des secours distribués s'est élevé à 152 tonnes.

Dans le sud du pays, à N'Giva et dans ses environs, le personnel médical du CICR a donné 1 772 consultations.

Afrique du Sud

Commencée le 29 août, la série annuelle de visites aux détenus pour raison de sécurité a pris fin le 16 septembre. Une équipe de quatre délégués du CICR, dont un médecin, a eu accès à 10 lieux de détention, où elle a vu 374 détenus condamnés, ainsi qu'une personne détenue en vertu de la section 28 de l'« Internal Security Act ».

Par ailleurs, la délégation de Prétoria a continué d'apporter son assistance aux détenus et à leurs familles se trouvant dans le besoin, soit par la fourniture de colis de vivres, soit par la prise à charge des frais de transports de certaines personnes rendant visite à leurs proches parents en détention. Cette assistance a représenté une valeur de près de 132 000 francs suisses, en septembre et octobre.

Namibie/Sud-Ouest africain

Les délégués du CICR ont visité, en septembre, 7 détenus de sécurité. Ils ont distribué, par ailleurs, des colis de vivres et des secours divers aux détenus et à leurs familles.

Ethiopie

Le chef de la délégation du CICR à Addis-Abéba a entrepris, en septembre, une tournée dans les provinces de l'Erythrée, de Harrarghé et de Balé pour faire le point, avec les représentants des branches locales de la Croix-Rouge éthiopienne, des programmes d'assistance en faveur des populations civiles victimes de la situation de conflit ou de troubles. De son côté, le délégué responsable de la coordination des secours s'est rendu dans les provinces de Sidamo et de Gondar pour évaluer les besoins des personnes déplacées dans ces régions.

En septembre, le CICR a distribué 531 tonnes de secours à quelque 58 000 personnes; le volume des secours a marqué un net accroissement en octobre, totalisant 749 tonnes.

Par ailleurs, durant leur séjour à Genève, au mois d'octobre, à l'occasion des réunions de la Croix-Rouge, le président et le secrétaire général de la Croix-Rouge éthiopienne se sont entretenus avec le directeur des Activités opérationnelles du CICR et le délégué général pour l'Afrique; les entretiens ont permis de réaffirmer les principes et les modalités de l'action d'assistance conjointe, entreprise par le CICR et la Croix-Rouge éthiopienne, en faveur des personnes déplacées, victimes de la situation conflictuelle, et parfois, aussi, de la sécheresse.

Ouganda

Après la mission d'évaluation entreprise au mois d'août, une délégation du CICR, comprenant notamment un coordinateur des secours et un coordinateur médical, s'est rendue, le 22 septembre, à Kampala, en vue d'établir, avec les autorités et la Croix-Rouge ougandaises, les modalités pratiques d'une action d'assistance en faveur de quelque 100 000 personnes déplacées dans les régions de Luwero, Mpigi et Mubendé, situées au nord de la capitale.

Les discussions ont abouti à la mise au point d'un plan d'urgence, qui sera réalisé, sous la responsabilité finale du CICR, avec la Croix-Rouge ougandaise et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans le cadre de cette action, le CICR est appelé à développer ses activités traditionnelles en matière de protection et de recherches de personnes, à fournir du matériel médical et des secours alimentaires, à coordonner et superviser les opérations d'assistance.

L'intervention du CICR dans le domaine de l'assistance a commencé dans la dernière semaine d'octobre: près de 4 tonnes de vivres ont été distribuées à Kiboga à quelque 2500 personnes déplacées; des médicaments et du matériel de pansements ont été remis, par ailleurs, à l'hôpital de Kiboga, à celui de Mulago (à Kampala même), ainsi qu'à la mission de Wumba.

Rwanda

Du 13 au 28 septembre, deux délégués du CICR, basés à Kinshasa, ont commencé une série de visites dans les prisons du Rwanda. Cette série, qui se poursuivra en novembre, a débuté par la visite à trois lieux de détention et s'est déroulée conformément aux normes établies par le CICR.

Des secours, ainsi qu'une assistance médicale, représentant un montant de 35 000 francs suisses, ont été distribués à l'occasion de ces visites.

Tanzanie

Un délégué du CICR, basé à Nairobi, s'est rendu en Tanzanie, où il a fait un exposé sur les principes de la Croix-Rouge et les règles fondamentales du droit humanitaire devant un auditoire comprenant notamment le chef d'Etat-Major, des officiers supérieurs, ainsi que des officiers de la police militaire. Un programme de diffusion du droit humanitaire auprès des forces armées sera réalisé ultérieurement, selon un calendrier établi d'entente avec celles-ci.

Zaire

En septembre et octobre, les délégués du CICR au Zaire ont visité trois lieux de détention, dont deux à plusieurs reprises. Ils ont, en outre, remis divers secours aux détenus et à leurs familles.

Pendant la même période, douze exposés sur la Croix-Rouge ont été présentés à des publics divers, totalisant 1325 personnes.

Amérique latine

Grenade

Le 26 octobre, dès le lendemain de l'intervention d'une force armée multinationale sur l'île de Grenade, aux Caraïbes, le CICR a fait une offre de services à toutes les parties intéressées, pour entreprendre, en sa qualité d'intermédiaire neutre, les tâches humanitaires définies par les Conventions de Genève.

Cette offre de services ayant été acceptée, le délégué régional du CICR basé à Bogotá s'est rendu à Grenade le 28 octobre, où il a commencé à visiter un premier groupe de prisonniers grenadins et cubains aux mains de la force multinationale. Parallèlement, le CICR a affrété un avion, afin d'évacuer de Grenade les ressortissants cubains malades ou blessés lors des affrontements. L'appareil, parti de Genève, avec à son bord une équipe du CICR de 11 personnes, conduite par le délégué général pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et comprenant notamment un médecin et une infirmière, est arrivé à la Barbade le 31 octobre. Le même jour, les délégués du CICR arrivèrent à Grenade, où ils visitèrent l'ensemble des prisonniers cubains et procédèrent à leur enregistrement, afin de pouvoir informer les autorités cubaines sur le sort de leurs nationaux.

Simultanément, ils visitèrent et enregistrèrent les nationaux de Grenade faits prisonniers par la force armée multinationale.

Le 2 novembre, une première opération de rapatriement s'est déroulée sous les auspices du CICR: transférés d'abord de Grenade à La Barbade, 57 prisonniers cubains blessés ou malades et 10 membres du personnel médical cubain retenu à Grenade ont été transportés de La Barbade à La Havane, à bord de l'avion affrété par le CICR. Cinq délégués, dont le délégué général, un médecin et une infirmière, ont participé à cette opération. Au terme de celle-ci, le délégué général est demeuré à La Havane, pour coordonner la suite des opérations avec les autorités cubaines ainsi qu'avec la Société nationale de la Croix-Rouge. Il a eu, à cette occasion, plusieurs entretiens avec le Président Fidel Castro, de même qu'un entretien avec le ministre des Affaires étrangères de Cuba. Ont particulièrement été traités, au cours de ces conversations, le rapatriement de l'ensemble des prisonniers et celui des dépouilles mortelles de 24 Cubains, tués lors des opérations militaires.

Le rapatriement des autres prisonniers cubains détenus à Grenade s'est effectué également sous les auspices du CICR: amenés jusqu'à La Barbade à bord d'avions américains, les captifs ont été remis, par l'intermédiaire du CICR, à des représentants cubains, puis transférés à La Havane par des avions cubains. Du 4 au 8 novembre, 600 personnes ont ainsi été rapatriées, en six vols. En ce qui concerne les dépouilles mortelles, leur rapatriement a eu lieu le 11 novembre.

Le CICR s'est également préoccupé du sort de deux blessés cubains grièvement atteints, que les autorités américaines avaient transférés à Porto Rico, où ils furent hospitalisés. Visités par un délégué médecin du CICR, ils ont été rapatriés le 16 novembre, en collaboration avec la Croix-Rouge cubaine.

Sur l'île de Grenade, 5 délégués du CICR, dont 1 médecin, poursuivent leur action de protection et d'assistance en faveur des nationaux grenadins prisonniers.

Salvador

Les délégués du CICR ont poursuivi leurs activités de protection et d'assistance au Salvador, malgré les opérations militaires qui ont sensiblement restreint leurs mouvements dans certaines régions du pays. Le nombre des personnes déplacées en raison des événements s'est encore accru en octobre, à la suite de violents combats dans plusieurs villages des départements de Cuscatlan et de Cabanas. En septembre et octobre, quelque 52 000 personnes ont été assistées par le CICR dans une quin-

zaine de villages: près de 435 tonnes de produits alimentaires (représentant une valeur de 532 000 francs suisses) leur ont été distribuées.

L'équipe médicale basée à San Salvador a effectué 53 sorties dans une quarantaine de villages situés en zones conflictuelles, au cours desquelles elle a donné 4515 consultations médicales et 1962 consultations dentaires. Pour sa part, l'équipe médicale basée à San Miguel a pu reprendre ses tournées dans deux régions du département de l'Usulután, qu'elle n'avait pas visitées depuis deux mois en raison des conditions d'insécurité: elle y a vu 3163 patients au cours de 11 sorties. Parallèlement à ces activités, les délégués médecins du CICR ont également entrepris plusieurs missions pour évaluer les besoins des populations déplacées et ils ont participé à des visites de lieux de détention et de centres de santé, qu'ils ont approvisionnés en médicaments.

Dans le domaine de la protection, les délégués du CICR ont effectué, en septembre et octobre, 263 visites dans des lieux de détention dépendant des forces de sécurité et du ministère de la Justice, ainsi que dans des casernes de l'armée; au cours de ces visites, ils ont vu sans témoin et enregistré 198 personnes sous interrogatoire, détenues pour raison de sécurité. Par ailleurs, les 20 et 21 octobre, 14 membres des forces armées salvadoriennes, capturés par le « Front Farabundo Martí de libération nationale » (FMLN), ont été libérés et remis aux délégués du CICR, qui les ont reconduits dans les garnisons militaires les plus proches. Les délégués ont, en outre, visité 8 autres militaires, encore captifs du FMLN, auxquels ils ont remis des messages familiaux.

Les bureaux locaux d'Agence du CICR ont enregistré, en septembre et octobre, 452 demandes de recherches, portant le total des personnes supposées disparues ou détenues à 2596, pour les dix premiers mois de 1983. En outre, quelque 800 personnes ont visité en moyenne, chaque mois, l'un des trois bureaux de l'Agence du CICR (à San Salvador, San Miguel et Santa Ana), pour demander des nouvelles de leurs parents présumés disparus.

Le CICR a également poursuivi ses efforts tendant à propager auprès des forces armées les principes de la Croix-Rouge et les dispositions fondamentales du droit humanitaire, afin de mieux faire connaître et comprendre son action. C'est ainsi que dix conférences ont été faites, en octobre, dans différentes casernes de la zone orientale du pays, devant un auditoire totalisant 1042 officiers et soldats. Ces conférences marquaient le début de la troisième phase du programme de diffusion pour 1983, réalisé en collaboration avec la Croix-Rouge salvadorienne; au cours de la seconde phase, ayant pris fin en septembre, 27 exposés avaient été présentés, devant 6420 militaires.

Nicaragua

En raison des affrontements armés dans les régions frontalières entre le Nicaragua et le Honduras, ainsi que sur la frontière costaricienne, la délégation du CICR à Managua a constitué un stock de secours d'urgence (vivres, couvertures, tentes, ustensiles de cuisine, assortiments de médicaments, représentaient une valeur de 350.000 francs suisses), afin de lui permettre de venir rapidement en aide aux populations civiles nicaraguayennes affectées par les événements.

Trois équipes mixtes, composées de délégués du CICR et de représentants de la Croix-Rouge nicaraguayenne, ont effectué, du 19 au 23 septembre, des missions dans plusieurs départements frontaliers avec le Honduras (Nueva Segovia, Madriz, Esteli, Chinandega, Jinotega), en vue d'évaluer les besoins des populations déplacées dans ces régions. Ces équipes ont visité une quinzaine de lieux de regroupement, ainsi que 7 hôpitaux, des postes de santé et des filiales de la Croix-Rouge nationale.

A la suite de ces missions d'évaluation, la délégation du CICR et la Croix-Rouge nicaraguayenne, en coordination avec les services gouvernementaux intéressés, ont distribué près de 5 tonnes de secours (produits alimentaires, couvertures, tentes, matelas et nattes, ustensiles de cuisine, vêtements pour enfants) à quelque 2000 personnes déplacées, dans la région de Somoto, où un médecin et une infirmière du CICR ont été postés pour donner des soins à la population.

Des distributions de secours ont été également effectuées à Jinotega et des secours d'urgence, dont du matériel médical, ont été acheminés à Corinto, à la suite de l'incendie des entrepôts de carburants de la ville.

Argentine

Une série complète de visites aux lieux de détention a commencé à la mi-septembre et s'est prolongée jusqu'au 7 octobre. Les délégués du CICR ont visité les prisons de Devoto, Ezeiza et Rawson, où ils ont vu au total 342 détenus (dont 55 femmes). Ils ont également eu accès à un hôpital psychiatrique, où ils ont vu un détenu. Toutes les visites se sont déroulées selon les critères du CICR.

Colombie

La série de visites des lieux de détention en Colombie, commencée le 11 juillet, s'est poursuivie jusqu'au 14 septembre. Les délégués du CICR ont visité, selon les modalités habituelles, 52 détenus, regroupés dans 14 lieux de détention, répartis dans six départements du pays.

Asie

Missions du délégué général

M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, s'est rendu, dès le 19 septembre, au *Pakistan* pour examiner avec les délégués du CICR sur place, à Peshawar et à Quetta, l'action d'assistance du CICR en faveur des victimes du conflit afghan réfugiées sur sol pakistanais, et d'arrêter les objectifs de cette action pour 1984. Lors de sa mission, M. de Courten a rencontré différents interlocuteurs pakistanais et afghans et a traité avec eux des problèmes liés à la protection des victimes du conflit de l'Afghanistan.

Le délégué général a, par ailleurs, effectué une mission en *Thaïlande*, du 15 au 27 octobre, pour procéder à l'évaluation des activités en cours dans le cadre du conflit du Kampuchéa.

Kampuchéa

Les mesures prises par la délégation du CICR à Phnom Penh, en coopération avec des organismes de secours travaillant au Kampuchéa, ont permis d'enrayer l'épidémie de fièvre infectieuse qui avait affecté la population khmère, faisant en particulier des victimes parmi les enfants (voir note Revue précédente). Le CICR a, en conséquence, mis fin au programme d'urgence entrepris à cet effet.

Le 23 septembre, une infirmière du CICR est arrivée à Phnom Penh et entreprendra une tournée d'évaluation médicale dans les provinces de l'ouest, dès que les modalités en auront été établies avec les autorités de Phnom Penh.

Le CICR a poursuivi, par ailleurs, les distributions de secours à cinq orphelinats situés dans les provinces de Prey Veng, Kandal et Pursat.

Aux mois de septembre et octobre, le CICR a organisé neuf vols aériens entre Ho-Chi-Minh-Ville et Phnom Penh pour le transport de près de trois tonnes de secours représentant une valeur de 24.000 francs suisses.

Thaïlande

Les fortes pluies et le mauvais temps, qui ont gêné considérablement les transports et rendu très difficile, voire souvent impossible, l'accès des camps de réfugiés le long de la frontière khméro-thaïlandaise, ont

quelque peu entravé l'action de protection et d'assistance du CICR durant les mois de septembre et octobre.

Sur le plan médical, quatre équipes chirurgicales, comprenant du personnel médical mis à disposition par les Sociétés de la Croix-Rouge du Danemark, de Finlande, d'Italie et de Nouvelle-Zélande, ont continué d'opérer, dans les hôpitaux du CICR à Khao-I-Dang et Kab Cherng, les blessés évacués de la frontière (200 à Khao-I-Dang et 68 à Kab Cherng) et de soigner quelque 250 autres patients. Pour sa part, l'équipe médicale mobile du CICR a été particulièrement active dans les camps au sud d'Aranyaprathet, traitant surtout de nombreux cas de malaria. Les secours (médicaments, matériel médical, vivres) fournis aux hôpitaux et aux camps ont représenté une valeur de 208.000 francs suisses.

Par ailleurs, l'Agence de recherches du CICR a poursuivi ses activités en faveur des réfugiés khmers et vietnamiens dans quatre camps le long de la frontière, ainsi qu'à Khao-I-Dang et à Panat Nikhom, en territoire thaï. Durant les mois de septembre et octobre, elle a procédé à la transmission de 2493 lettres familiales, traité 631 demandes de nouvelles, entrepris 175 transferts de personnes et 12 réunions de familles. En outre, 162 nouveaux réfugiés vietnamiens ont été enregistrés.

Réfugiés du Sud-Est asiatique

Le 5^e séminaire technique des Services de recherches et du courrier de sept Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Asie du Sud-Est s'est déroulé à Kuala Lumpur, (Malaisie), du 26 au 29 septembre. Ces services, constitués au sein des Sociétés de Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Singapour, Philippines et dans les sections de la Croix-Rouge britannique à Hong-Kong et de la Croix-Rouge portugaise à Macao, avaient été créés en 1979 sous l'égide de l'Agence centrale de recherches du CICR, afin de permettre aux « réfugiés de la mer » vietnamiens (« boat people ») de retrouver les membres de leurs familles.

Pour la première fois, les Sociétés nationales de pays d'asile définitif des réfugiés vietnamiens avaient été invitées à un tel séminaire: des représentants des Croix-Rouges américaine, britannique et de la République fédérale d'Allemagne y ont participé. Le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge y avaient également envoyé des représentants.

Comme précédemment (le 4^e séminaire avait eu lieu à Manille, en juin 1982), l'objectif principal de cette réunion de travail était de discuter les procédures techniques utilisées par les Services, de faire le point de leurs activités et de permettre aux participants d'échanger leurs expériences.

Précédant et suivant les travaux du séminaire de Kuala Lumpur, plusieurs participants ont visité le Service de recherches et du courrier de la Croix-Rouge thaï, ainsi que le bureau de l'Agence de recherches du CICR à Bangkok; ils se sont également rendus dans les camps de réfugiés de Panat Nikhom et Sikhiu (Thaïlande), Poulo Bidong et Sungei Beisi (Malaisie) et Galang (Indonésie).

Indonésie/Timor-Est

Dans le cadre du programme de rapatriement et de réunions de familles en faveur des habitants de Timor-Est, le CICR a organisé le transfert de 18 personnes vers le Portugal (11 septembre) et de 21 personnes vers l'Australie (2 octobre).

Philippines

Une nouvelle série de visites des lieux de détention a commencé en octobre et se poursuivra durant les prochains mois. Du 3 au 21 octobre, deux équipes du CICR se sont rendues dans 16 lieux de détention, où elles ont vu 164 détenus, dont 160 personnes accusées d'atteinte à l'ordre public (« public order violators »).

Pakistan

Poursuivant ses activités en faveur des victimes du conflit de l'Afghanistan, l'hôpital chirurgical du CICR à Peshawar a enregistré, en septembre, 242 admissions de blessés de guerre afghans, ce qui représente la moyenne mensuelle la plus élevée depuis le début de l'année. Le nombre des patients admis en octobre s'est élevé, quant à lui, à 208. Durant cette période de deux mois, les équipes chirurgicales du CICR, formées de personnel mis à disposition par les Sociétés de la Croix-Rouge ouest-allemande et suisse, ont procédé à 589 opérations et donné 1517 consultations. Les équipes mobiles basées respectivement à Parachinar et à Miramshah ont, pour leur part, évacué 187 blessés depuis la frontière jusqu'à l'hôpital.

Par ailleurs, 15 patients ont été admis au centre de paraplégie où, à la fin du mois d'octobre, le nombre des handicapés suivant un traitement atteignait 60. L'atelier de prothèses a confectionné 83 appareils orthopédiques, portant ainsi à 881 le nombre de prothèses fabriquées depuis décembre 1981, date de son entrée en fonctionnement.

Pour ce qui est du deuxième hôpital chirurgical du CICR, installé depuis le mois de juillet à Quetta, capitale de la province pakistanaise du Baloutchistan, le nombre des blessés de guerre afghans admis en sep-

tembre et octobre s'est élevé à 120. L'équipe chirurgicale mise à disposition par la Croix-Rouge italienne (un chirurgien, un anesthésiste et un instrumentiste) y a procédé à 126 opérations et soigné 470 patients ambulatoires. Cette équipe est assistée de 4 infirmières du CICR, chargées à la fois de fournir des soins aux blessés, de former des infirmières locales et de donner des consultations à des patients moins gravement atteints. Une coopération étroite a été établie entre le CICR et la filiale du Croissant-Rouge pakistanais au Baloutchistan, qui a mis à disposition deux équipes mobiles de premiers secours le long de la frontière sud afghano-pakistanaise.

Signalons enfin qu'un programme de diffusion a été mis sur pied à Quetta, afin de faire connaître aux combattants les principes d'application du droit humanitaire, en général, et de la Croix-Rouge, en particulier, en période de conflit armé.

Moyen-Orient

Missions présidentielles

Du 24 au 27 septembre, M. Alexandre Hay, président du CICR, a entrepris une mission en *Iran* pour s'entretenir avec les autorités de l'activité du CICR dans le pays. M. Hay, qui était accompagné de M. Jean-Pierre Hocké, directeur des Activités opérationnelles, et de M. Jean Hoefliger, délégué général pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a rencontré M. Ali Khameneï, président de la République islamique d'Iran, et MM. Ali Akbar Velayati et Hossein Kazempour Ardebili, respectivement ministre et vice-ministre des Affaires étrangères. Les entretiens ont porté sur l'application des Conventions de Genève, notamment le traitement des prisonniers de guerre, dans le cadre du conflit irako-iranien.

Les représentants du CICR se sont également entretenus avec le président du Croissant-Rouge iranien, M. Wahid Dastjerdi. Ils se sont rendus dans les zones sinistrées du Khouzistan et ont visité les régions d'Ahvaz, Hoveizeh, Abadan et Khorramshahr.

Dans le prolongement de sa mission en Iran, le président Hay s'est rendu de même en *Irak*, du 28 novembre au 1^{er} décembre, où, toujours accompagné de M. Hocké, il s'est entretenu notamment avec M. Izzat Ibrahim, vice-président du Conseil de commandement de la Révolution, et M. Tarek Aziz, vice premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Les deux missions présidentielles s'inscrivaient dans le cadre des efforts entrepris par le CICR pour surmonter les obstacles rencontrés dans l'exercice de son mandat humanitaire, — obstacles qui avaient nécessité le lancement d'un appel solennel, au mois de mai, aux Etats signataires des Conventions de Genève.

Liban

Combats meurtriers à Beyrouth et dans le Chouf, affrontements armés dans la région de Tripoli, flambées de violence à Beyrouth et dans le sud: des événements tragiques ont encore secoué le Liban aux mois de septembre, octobre et novembre, faisant à nouveau des victimes parmi la population civile et amenant le CICR à intervenir dans presque tout le pays pour apporter protection et assistance. Dans chaque cas, le personnel du CICR sur place a travaillé, en collaboration étroite avec la Croix-Rouge libanaise, dans des conditions souvent très périlleuses.

Le 16 septembre, le CICR a lancé aux gouvernements et aux Sociétés nationales un appel de fonds spécial, portant sur un montant de 12 millions de francs suisses, destiné à financer un programme d'assistance d'urgence en faveur de quelque 100 000 personnes déplacées victimes des événements.

Activités à Beyrouth et dans le Chouf

Pendant les combats dans le Chouf et à Beyrouth, les délégués du CICR ont procédé à l'évacuation de blessés graves sur les hôpitaux de la capitale et de Saïda (80 blessés et 52 dépouilles mortelles évacués). Ils ont assuré l'approvisionnement médical d'urgence dans les zones proches des fronts, fourni des secours aux habitants des villages isolés ou bloqués, distribué et collecté des messages familiaux.

Le CICR a, en outre, rappelé aux parties engagées dans le conflit leurs obligations humanitaires: à plusieurs reprises, en effet, des convois du CICR et de la Croix-Rouge libanaise ont été empêchés de passer, alors même que des trêves temporaires avaient été dûment négociées. Le 5 septembre, un premier appel a été lancé à tous les belligérants pour qu'ils respectent les cessez-le-feu conclus. De fait, le jour-même, un convoi qui devait se rendre de Beyrouth dans le Chouf, pour procéder à la neutralisation d'hôpitaux et à l'évacuation de blessés graves, a dû rebrousser chemin après qu'un obus fût tombé à quelques mètres de lui. Un second appel a été lancé le 7 septembre, parallèlement depuis le siège à Genève et sur le terrain, demandant un cessez-le-feu général, immédiat et effectif, et rappelant le respect dû à l'emblème de la Croix-Rouge, aux

ambulances et hôpitaux et, surtout, la nécessité d'épargner la population civile. Ces demandes ont été réitérées à deux autres reprises, les 8 et 10 septembre.

Une recrudescence de travail, résultant de l'aggravation des hostilités dans le Chouf et à Beyrouth, a contraint le CICR à renforcer son effectif médical d'un médecin et de deux infirmières, ainsi que de quatre autres personnes recrutées sur place. Le coordinateur médical et une infirmière ont fait chaque jour des tournées d'évaluation dans les hôpitaux de la capitale et de sa banlieue sud, fournissant une assistance médicale aux hôpitaux (médicaments, matériel de pansement, films pour radiographie, unités de sang) et réapprovisionnant plusieurs dispensaires en stocks d'urgence. Pour leur part, les deux infirmières du CICR basées à Saïda ont effectué, après le cessez-le-feu instauré le 26 septembre, une mission d'évaluation complète aux hôpitaux et dispensaires situés dans le Chouf, où elles ont également fourni une assistance médicale.

Les affrontements dans le Chouf ont provoqué d'importants mouvements de populations et amené le CICR à apporter une aide à près de 80 000 personnes déplacées. Entre le 12 septembre et le 25 novembre, la délégation du CICR a organisé 28 convois (dont 11 à destination du village encerclé de Deir-el-Kamar) pour acheminer 1615 tonnes de secours aux populations civiles déplacées dans le Chouf, les régions d'Aley et du Haut-Metn. Ces secours comprenaient essentiellement des vivres (1318 tonnes), des couvertures (76 000), des ustensiles de cuisine (1600), ainsi que des secours divers non alimentaires.

Par ailleurs, le CICR a évacué de Deir-el-Kamar jusqu'à Beyrouth, pour raisons humanitaires, 990 enfants et personnes âgées, ainsi que quelques dizaines de malades. L'opération a nécessité cinq convois, entre le 1^{er} et le 8 novembre.

Activités dans les régions de Tripoli et de la Bekaa

Les durs combats qui ont opposé plusieurs factions armées dans la région de Tripoli ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile, ce qui a nécessité une prompt intervention de la part du CICR, en vue de l'évacuation des personnes blessées sur les hôpitaux et de la distribution de matériel médical dans les centres hospitaliers. Une fois de plus, le CICR a fait appel à toutes les parties, afin qu'elles s'efforcent par tous les moyens d'éviter de causer des dommages parmi les civils et qu'elles respectent tous les hôpitaux de la région.

Le 5 novembre, l'Hôpital islamique de Tripoli a été déclaré zone neutre et placé sous le contrôle du CICR, qui en a doublé la capacité (passant de 80 à 160 lits) et y a installé un bloc chirurgical supplémentaire

ainsi qu'un centre de triage des blessés. Le CICR a également neutralisé le Lycée franco-libanais, situé près de l'hôpital, pour servir de centre post-opératoire. Le dispositif médical du CICR à l'Hôpital islamique a été considérablement renforcé par l'arrivée de deux médecins, de deux infirmières et d'une équipe chirurgicale, mise à disposition par la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne et comprenant un chirurgien, un anesthésiste, une instrumentiste et une infirmière. En l'espace d'une semaine, quelque 120 blessés ont été admis à l'Hôpital islamique et une soixantaine de patients ont été soignés au Lycée franco-libanais.

Des cessez-le-feu précaires ont permis aux délégués du CICR d'évaluer la situation générale et les besoins existant dans les hôpitaux et les dispensaires de Tripoli, où ils ont distribué des assortiments de perfusion, du matériel médical varié et fourni du sang. Une assistance a été également fournie à plusieurs hôpitaux privés, ainsi qu'à l'hôpital du « Croissant-Rouge palestinien ».

Du 16 octobre au 11 novembre, le CICR a assisté plus de 15 000 civils déplacés, à Tripoli et dans la région, en fournissant 71 tonnes de vivres et des secours divers.

Dans la Békaa, l'équipe chirurgicale, mise à disposition du CICR par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge du Canada et de Belgique, a effectué 15 opérations chirurgicales à l'hôpital gouvernemental de Baalbeck pendant la première quinzaine de septembre; elle a aussi donné des consultations à l'hôpital gouvernemental de Hermel. La situation dans cette région du Liban demeurant relativement calme, l'équipe a mis un terme à sa mission de trois mois, le 17 septembre, et n'a pas été remplacée. Par la suite, une infirmière et deux coordinateurs médicaux du CICR ont effectué des tournées d'évaluation et de contrôle dans tous les hôpitaux et dispensaires encore en fonction dans les « cazas » d'Aley et du Haut-Metn, et approvisionné en matériel médical les hôpitaux de Bhamdoun, Hammana, Aley et Sofar.

Par ailleurs, le CICR a distribué 73,2 tonnes de secours divers (vivres, couvertures, savon, etc.) à la population nécessiteuse de la Békaa.

Au cours de la période s'étendant du 1^{er} septembre au 15 novembre, le CICR a distribué dans l'ensemble du Liban du matériel médical (assortiments « dispensaire », « hôpital » et « front », chaises roulantes, béquilles, etc.) et des médicaments pour un montant d'environ 1 600 000 francs suisses. Ces secours comprenaient également 700 unités de sang, évaluées à 250 000 francs suisses, fournies par les Sociétés de la Croix-Rouge de Belgique, du Danemark, de Finlande, de France, de Norvège et de Suisse. Trois ambulances ont été mises à disposition par la Société nationale de Finlande et 14 par la Croix-Rouge de la Répu-

blique fédérale d'Allemagne, dont 7 ont été financées par le CICR. La Croix-Rouge norvégienne a fourni, en outre, un hôpital de campagne (valeur: 154 000 francs suisses), qui est arrivé au Liban le 14 novembre.

Autres activités

Le 23 octobre, à Beyrouth, à la suite des explosions qui ont détruit les immeubles abritant les quartiers généraux des contingents américain et français de la force multinationale, la Croix-Rouge libanaise et le CICR se sont rendus immédiatement sur place: la Croix-Rouge libanaise a installé deux tentes-hôpitaux et posté six ambulances et 25 secouristes libanais près du bâtiment américain (6 blessés ont reçu les premiers soins et 10 ont été évacués), ainsi qu'une ambulance et 4 secouristes près du bâtiment français. La situation est restée très tendue dans les faubourgs sud de la capitale et les missions d'évaluation ainsi que les activités médicales du CICR ont dû être intensifiées dans cette région. En dépit de graves problèmes de sécurité, une infirmière du CICR a visité plusieurs hôpitaux et dispensaires, où elle a remis des trousseaux médicaux et des médicaments.

Le CICR s'est également rendu sur place après l'explosion au siège des forces armées israéliennes à Tyr, le 4 novembre, et, par l'intermédiaire de son bureau de l'Agence de recherches dans cette ville, il a informé les familles des personnes décédées.

Libération de prisonniers

Quelque 4300 prisonniers détenus par Israël et six Israéliens détenus par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont été libérés, le 24 novembre, dans le cadre d'une opération supervisée par le CICR.

L'opération, qui concrétise plusieurs mois de contacts établis séparément par Israël et par l'OLP avec le CICR, a été conduite par étapes et a bénéficié du plein appui des parties intéressées, ainsi que des gouvernements algérien, égyptien et français.

Durant la nuit du 23 au 24 novembre, plus de 1100 prisonniers détenus au Sud-Liban (essentiellement dans le camp d'Insar), ainsi que dans d'autres lieux de détention, ont été libérés et acheminés vers Alger, via Le Caire, à bord de trois Boeing 747 mis à la disposition du CICR par le gouvernement français. Les avions transportaient également les archives du Centre de recherches palestinien, saisies en 1982, à Beyrouth, par l'armée israélienne.

Parallèlement, quelque 3300 autres prisonniers détenus à Insar ont été également libérés et ont été accompagnés par le CICR vers différentes régions du Sud-Liban, où ils ont rejoint leurs familles.

Pendant ce temps, les six prisonniers israéliens, après une dernière visite des délégués du CICR à Tripoli, ont été escortés jusqu'à un navire français d'où, sous la supervision du CICR, ils ont été transférés sur un navire israélien pour regagner leur pays.

Rappelons qu'avant que ne se déroule cette opération de libération, le CICR effectuait régulièrement des visites traditionnelles au camp d'Inсар, distribuait des messages Croix-Rouge aux prisonniers (environ 500 000 messages échangés entre les détenus et leurs familles depuis l'ouverture du camp, en juillet 1982), et leur fournissait une assistance médicale et des secours; le 16 septembre, notamment, à l'occasion de la fête musulmane du Sacrifice (« Al Adha »), le CICR a remis 120 moutons à Inсар à l'intention des prisonniers.

Pour leur part, les six prisonniers de guerre israéliens en mains palestiniennes ont été vus à intervalles réguliers par les délégués du CICR, qui leur ont distribué des messages familiaux et des articles de loisirs; les dernières visites avaient eu lieu le 15 septembre, le 14 octobre, les 8 et 11 novembre.

Le CICR a aussi continué à voir d'autres prisonniers détenus par les forces armées en présence:

— les 5 et 6 septembre, les délégués du CICR ont visité 293 prisonniers de guerre syriens détenus à Atlit; le 23 septembre, ces prisonniers ont été transférés au camp de Meggido, où ils ont été visités une nouvelle fois du 18 au 20 octobre;

— les 3 prisonniers de guerre israéliens en mains syriennes ont été vus les 26 septembre et 27 octobre; les délégués-visiteurs du CICR leur ont remis des messages Croix-Rouge ainsi que des articles de loisirs (livres, jeux, etc.);

— le 26 novembre, le CICR a visité deux prisonniers de guerre israéliens détenus par le « Front populaire de libération de la Palestine/Commandement général » (FPLP-CG);

— les 25 prisonnières détenues par les forces armées israéliennes à Nabatiyeh ont été vues au rythme de deux fois par mois (les 20 et 24 septembre, les 6 et 19 octobre);

— du 4 au 6 octobre, les délégués du CICR ont effectué une visite complète aux détenus pour raison de sécurité emprisonnés à Beyrouth, auxquels ils ont remis des messages Croix-Rouge ainsi que des colis familiaux.

Par ailleurs, les délégués du CICR ont continué de visiter régulièrement les camps palestiniens situés aux environs de Saïda et de Tyr, où l'on a enregistré l'arrivée de familles en provenance du Liban-Nord.